Département
Pyrénées Atlantiques
Commune de
Boucau

## extrait du registre des deliberations du conseil municipal

SEANCE DU 15 DECEMBRE 2015



Nombre de membres en exercice : 29

Présents: 22

Votants: 29 Pour: 29 Contre:/ Abstention:/

Objet:
Subvention
complémentaire
attribuée à la
Fédération
nationale des
CMR

## **DELIBERATION Nº 3**

L'an deux mil quinze, le quinze décembre à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la Commune de Boucau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis GONZALEZ.

Date de convocation : 9 décembre 2015

Membres présents: F.GONZALEZ, L.DARRIBEROUGE, G. LASSABE, P.ACEDO, C.ORDONNES, A.VALOT, N.DAUGA, JD BONNOME, D.ARMENGAUD, MJ ROQUES, JM BAGNERES-PEDEBOSCQ, G. ELGART, J. DOS- SANTOS, G.MOSCHETTI, I.OXOBY-PAGNAN, M. LORDON, MJ ESPIAUBE, J.DUBOURDIEU, JP CRESPO, C. DAVID, P.FAVRAUD, F.DUPLASSO

Membres excusés: MA. THEBAUD (pouvoir à C.ORDONNES), A. LECHEVALLIER (pouvoir à JM BAGNERES PEDEBOSCQ), M.EVENE (pouvoir à MJ ROQUES), C.MARTIN (pouvoir à P.FAVRAUD), S.PUYO (pouvoir à J DOSSANTOS), UA DEL PRADO (pouvoir à G.MOSCHETTI), C.DUFOUR (pouvoir à L.DARRIBEROUGE),

Secrétaire de séance : L.DARRIBEROUGE

Monsieur le Maire expose au Conseil qu'il est nécessaire d'allouer une subvention complémentaire de 340 € à la Fédération nationale des CMR pour leur participation aux nouvelles activités NAP du 1er trimestre de l'année scolaire 2015/2016.

Certifié exécutoire compte tenu du dépôt à la Sous-Préfecture de Bayonne le et de la publication

le

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, Après en avoir délibéré,

. décide d'allouer sur les crédits ouverts au budget 2015, article 6574 une subvention complémentaire de 340 € à la Fédération nationale des CMR.

Pour extrait certifié conforme Boucau, le 16 décembre 2015 Le Maire,



- Par publication ou notification le 17/12/2015
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 17/12/2015